



Représenté par :

Alain Clabots

Allée du Bois de Bercuit, 127

1390 Grez-Doiceau

Grez-Doiceau, le 18 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet de contournement nord de Wavre, notre groupe formule les remarques suivantes :

- L'hypothétique impact positif sur la mobilité dans le centre de Wavre, évoqué dans l'étude motivant ce projet, est contredit par les mesures et les relevés effectués sur le terrain. Il semble donc ne plus être en soit un élément décisif suffisant pour initier ce contournement.
- L'étude qui nous est présentée ne tient pas compte des autres projets en cours ou prêts à être mis en œuvre pour fluidifier les sorties et entrées de la E411. De même, une série de solutions alternatives de mobilité douce et de transports publics n'y sont nullement considérées. Le résultat escompté de ces initiatives aurait cependant dû être intégré dans les calculs de dimensionnement de ce tronçon et sans doute même en démontrer son inutilité.
- La saturation existant déjà actuellement sur la RN25 déjà bien avant le rond-point de Doiceau et, ensuite, à celui de la chaussée de la Libération sera largement amplifiée par le nouvel afflux drainé par cet accès à la E411 pour la partie Est du Brabant Wallon (région de Beauvechain, Jodoigne, Hannut).
- L'étude d'incidence n'a aucunement pris en compte les conséquences sur les débordements de trafic qui se produiront sur les voiries secondaires de l'entité de Grez-Doiceau. Une fois la RN25 saturée, ce trafic se répandra en effet dans les villages avoisinants de Archennes, Pécrot, Néthen et ce, dans les deux sens (Jodoigne vers la E411 et de la E411 vers Jodoigne).

- L'étude ne s'est pas suffisamment penchée sur la traversée de Gastuche par le trafic de transit ne pouvant plus accéder à la RN25. Au contraire, on en minimise l'impact en ignorant le développement immobilier actuel qui s'y réalise.
- La traversée de Grez-centre, déjà actuellement soumise à une pression insupportable, sera rendue extrêmement difficile à cause du trafic de transit supplémentaire que suscitera cette nouvelle route. Dans ces conditions, le plan de mobilité qui a été tout récemment mis en place devra être revu à la lumière de cette nouvelle réalité.
- La réalisation de cette route affectera grandement les derniers grands espaces de cultures sur les hauteurs de Wavre et de Grez-Doiceau.
- La biodiversité de la flore qui a été identifiée comme rare et remarquable dans la zone humide qui serait traversée par cette route sera gravement affectée.
- Cette construction modifiera l'équilibre hydrologique déjà fragile de cette zone humide.
- Le paysage boisé qui sera entaillé par le passage de cette route constitue un des derniers de ce type dans cette partie du Brabant Wallon. Ce patrimoine requiert donc une attention toute particulière.
- L'aspect visuel des nombreux ouvrages d'art de grande taille (ponts, viaducs, bassin d'orage ...) et les terrassements nécessaires vont défigurer ce site qui épouse actuellement le relief de la vallée de la Dyle sans aucune prééminence de ce type (ponts et viaduc à plus de 8m de haut) ainsi que les hauteurs de Doiceau.
- La brèche qui formera la route entre Doiceau et Wavre va briser le maillage écologique de jonction que constituent ces bois. Le pont prévu au-dessus de la nouvelle route étant en effet insuffisant pour assurer le passage de la faune d'un côté à l'autre de cette voirie.

Pour l'ensemble de ces raisons, notre groupe s'oppose fermement à ce projet.

Avec toute ma considération,

Alain Clabots